

École Doctorale ED540, Conseil scientifique du 10 Décembre 2020.
Le Conseil scientifique se tient en visioconférence, par zoom.

Excusés : Julie Beauté, David Brunat, Emanuèle Cunningham-Sabot, Antoine de Baecque, Daniel Petit.

1. Renouvellement des Conseils de l'École Doctorale.

Afin de poursuivre le renouvellement des conseils de l'École Doctorale, de nouveaux collègues nous ont rejoints : Julien Dufour, MCF HDR LILA représente le LATTICE ; Nathalie Mauriac Dyer, DR CNRS représente l'ITEM.

Vote à l'unanimité sur l'arrivée de deux nouvelles personnalités scientifiques au Conseil scientifique de l'ED, en remplacement d'Estelle Doudot et Monique Labrune, deux personnalités qui viennent du milieu de l'édition et de la culture.

- Blanche Cerquiglini, éditrice chez Gallimard.
- Julien Neutres, Directeur du service de la création, des territoires et des publics au Centre National du Cinéma - Centre national du cinéma et de l'image.

De nouveaux représentants des doctorants ont été élus. L'ED remercie les représentants et représentantes de l'année écoulée qui ont contribué activement aux travaux de l'ED.

2. L'École doctorale pendant les confinements et la situation des doctorants.

Pendant la crise sanitaire COVID-19 et les deux confinements successifs, les doctorants ont pu s'appuyer sur le fonds d'aide sociale de l'ENS, géré par le PESU, le fonds d'aide d'urgence de PSL qui a eu deux appels en 2020 (juin, août) et enfin le fonds d'aide pour les doctorants mis en place par le Programme Gradué Translitterae.

Prolongation des contrats doctoraux : les doctorants ayant un contrat doctoral (de la 1^{ère} à la 3^e année), dont l'employeur est l'ENS, et qui en ont fait la demande ont obtenu une prolongation de leur contrat, de 1 à 6 mois. D'après les éléments transmis par la Direction et les RH, ceci représente 33 doctorants (94 mois) dont le contrat a été prolongé à la date de ce conseil. Une troisième commission se réunira en janvier 2021 pour examiner les demandes de la troisième vague, et les demandes non encore examinées de la seconde vague.

En dépit du contexte difficile, l'équipement des salles de travail des doctorants se poursuit: installation de casiers personnels, avec cadenas dans le bureau des doctorants avec l'aide du service patrimoine de l'ENS, canapé pour la salle dite de convivialité (salle 4), plante verte est prévue après le confinement.

Du point de vue de la gestion pédagogique et administrative, la situation pendant le deuxième confinement est restée stable : le secrétariat de l'École Doctorale a continué à fonctionner à distance, grâce au télétravail, et a pu maintenir une journée de permanence.

Les doctorants SACRe sont désormais gérés par le pôle des thèses de l'ENS et non plus par PSL. Ce transfert de gestion administrative a occasionné à l'automne une hausse très forte des frais d'inscription pour les doctorants dont la thèse est préparée dans les Ecoles d'art : les écoles d'art ont demandé des frais d'inscription pédagogique dans leur établissement, et l'ENS a fait payer des frais d'inscription en doctorat, conformément aux règlements en vigueur, mais

qui ont été mal compris car PSL avait exonéré les doctorants des Ecoles d'art par le passé. Les Ecoles d'art ont mobilisé ou prévu de mobiliser leurs fonds d'aide pour rembourser les doctorants de ces frais d'inscription. Une réunion des Ecoles d'art est prévue avec les tutelles (Ministère de la Culture et PSL) pour mettre en place une concertation au vu de la rentrée prochaine.

3. Modification du règlement intérieur de l'École Doctorale :

- mise à jour du périmètre de l'École Doctorale (nouveaux établissements représentés), des Conseils, et des disciplines de l'ED (mention « architecture »)
- vote sur la suppléance :

On propose de rajouter le point suivant dans le règlement intérieur, point II.2 : « Les représentants des unités de recherche ont un.e suppléant.e pendant toute la durée de leur mandat. Les titulaires assistent aux Conseils de l'ED et disposent du droit de vote sur toutes questions à l'ordre du jour. Les suppléant.e-s peuvent également assister aux Conseils de l'ED ; ils y assistent avec le droit de vote chaque fois qu'ils ou elles remplacent un ou une titulaire absent.e. Lorsque le Conseil pédagogique est réuni en formation de jury, une seule et même personne doit siéger sur toute la session de ce jury (admissibilité et admission) ».

La modification est votée et acceptée par les membres présents.

Selon le règlement intérieur de l'ED, cette modification sera présentée au Collège doctoral de PSL.

Pour la rentrée 2020, on compte 212 inscrits avec la répartition suivante :

SACRe : 50
Pays Germaniques : 47
République des Savoirs : 31
Centre Jean Pépin : 24
Institut Jean Nicod : 15
Institut d'histoire moderne et contemporaine : 14
ITEM : 7
AOROC : 6
LATTICE : 4
Laboratoire des Systèmes Perceptifs : 4
ENSA Paris Malaquais : 4
Laboratoire de Sciences Cognitives et Psycholinguistiques : 2
Centre Maurice Halbwachs : 2
THALIM : 1
LILA : 1

4. Budget de l'ED

Du côté des dépenses, le choix a été fait de puiser sur les budgets reportables d'une année sur l'autre(ENS et PSL) plutôt que sur les budgets transférables (Frontcog: reste 3 000 et Translitterae: reste 22400 euros).

Le budget de l'année 2020 était 51265 euros, avec pour origine:

-PSL (PRL04): 4500 euros.

-ENS (PRL 02): 23 250 euros (cf BRL) (dont 10.000 pour les soutenances).

Le budget non dépensé reste important, cela s'explique d'abord par les faibles sommes consacrées aux soutenances (900 euros) en raison de la multiplication des visioconférences et également par le faible nombre de missions et d'organisation de colloque.

Le budget ENS de l'année 2021 pour le fonctionnement sera de 23 850 euros, et en personnel 10.000 euros soit le même que l'an dernier. Comme cette année, Drifa Fathi sera à 80% ; une personne sera recrutée en appui pour la période de septembre à décembre, comme ce fut le cas pour le recrutement d'Olivier Le Didroux. Celui-ci est remercié pour son travail pendant cette période très dense pour le secrétariat.

La somme allouée par PSL n'est pas connue (elle le sera en février 2021).

Cette année, peu de dépenses pour les soutenances en raison des soutenances par visioconférence. Les DU recevront un mail courant janvier de la direction de l'ED afin qu'ils transmettent le nombre de soutenances prévues, avec la liste des doctorants concernant, en précisant la ligne budgétaire afin que le virement soit fait après l'autorisation de soutenance. Il est proposé que cette somme soit fixée à 500 euros en 2021.

5. Formations :

Conformément à l'arrêté de 2016, l'ED50 doit développer une formation doctorale — un parcours doctoral ou plan de formation. Celle-ci a été mise en place par la Direction précédente, il convient de continuer la structuration de ce parcours doctoral. Celui-ci se déploie à trois niveaux : le Collège Doctoral de PSL pour les compétences transversales professionnelles communes aux différentes ED ; les Programmes Gradués pour les activités disciplinaires en partenariat avec l'ED540 ; les unités de recherche.

Il faut désormais structurer les formations proposées par l'Ecole Doctorale, notamment en s'appuyant sur le Programme Gradué Translitterae.

- a. Formations Humanités numériques
- b. Écriture de la thèse (Academic Writing)
- c. Formations transverses (pour un ensemble de 6h)
 - i. Deux modules de formations professionnalisantes
 - ii. Formation « Cycle Doctorants » à la Bibliothèque ENS Ulm.

Charlotte Guichard soulève l'idée que les établissements associés à l'ED540 puissent participer à l'offre de formation de l'ED540, en particulier l'Ecole nationale d'architecture Paris Malaquais et les Ecoles d'art rassemblées dans le programme SACRe.

Un autre problème commence à se poser, c'est le rapport entre l'ED540 et les différents programmes gradués de PSL auxquels elle est associée : le PG Translitterae en premier lieu qui représente l'essentiel des disciplines de l'ED540, le PG Frontcog, maintenant le PG Sciences Historiques et enfin le futur PG Arts qui est en cours de structuration. Cette diversité pose des problèmes de fonctionnement (en termes d'organisation des formations, de gestion de budget) et à terme sans doute des questions de périmètre de l'ED qui ne vont pas cesser de se poser. Une réflexion collective est proposée sur la mise en place d'un parcours doctoral, en accord avec la dimension transdisciplinaire de l'ED.

Les Journées Doctorales auront lieu le 9 avril 2021 en salle Dussane, coordination par Pascale Rabault Feuerhahn. Les collègues sont invités à participer plus largement à ces journées.

6. Questions diverses

Le nombre de **contrats doctoraux** en juin 2021 : du côté PSL, ils transitent désormais via les Programmes Gradués, cela ne ferait pas baisser le nombre de contrats doctoraux (soit 4). Du côté de Translitterae, l'objectif serait d'avoir 2 CD et 2 contrats post-doctoraux comme l'année dernière, ainsi que 8 bourses d'aide à la rédaction.

Une réflexion sur l'année D0 est ouverte. L'année D0 serait destinée aux étudiant.e.s désireux et désireuses de faire une thèse de doctorat et qui ont besoin d'une année supplémentaire pour élaborer leur projet de doctorat, en particulier si le projet nécessite une mise à niveau scientifique et/ou linguistique ou un changement de spécialité avant d'entamer sa thèse. Le projet a été présenté au Bureau de Translitterae, à la Direction Lettres de l'ENS, au Conseil pédagogique de l'ED540. Il conviendrait de le finaliser pour le mettre en œuvre.